

Guide de formation du Graduate Gaming Développer un Jeu Vidéo

Table des matières

I. Introduction	3
II. Votre parcours complet pour l'obtention du titre	3
III. Votre programme	4
IV. Les évaluations de ma formation	6
A. Évaluations en Cours de Formation (ECF)	6
B. Le Dossier Professionnel	7
C. Dossier projet	8
D. Résumé du projet	10
V. Expérience en entreprise	10
A. Valoriser l'expérience professionnelle	11
VI. Expérience en entreprise	12
A. Plusieurs cas de figure	12
B. Valoriser l'expérience professionnelle	13
VII. FAQ Exam Week	13
Conclusion	16

I. Introduction

Bienvenue !

Le Graduate Gaming Développer un Jeu Vidéo est une formation qui vous permettra de développer votre expertise dans le développement web, web mobile et gaming.

Il s'appuie sur le Titre Professionnel de Développeur web et web mobile (titre de niveau 5, équivalent à un niveau Bac+2, reconnu par l'État) qui est composé de 3 blocs de compétences.

Ce guide a été conçu pour vous apporter le soutien et l'accompagnement nécessaires à la réussite de votre formation et de l'acquisition des compétences-métier en développement web et Gaming.

Il vous apportera les réponses sur :

- Le programme de la formation
- Le déroulement et les étapes-clés de vos examens certifiants
- La valorisation de l'expérience professionnelle

L'équipe pédagogique est à votre disposition pour répondre à vos questions !

La responsable pédagogique de votre formation est Clémence MAJOLET.

À l'issue de la lecture de ce guide, si vous avez d'autres questions, consultez votre FAQ :

Lien FAQ¹

Et rendez-vous sur votre plate-forme dans la rubrique Assistance pour découvrir tous nos tutos.

II. Votre parcours complet pour l'obtention du titre

À l'issue de votre formation, vous présenterez le **Titre Professionnel de Développeur web et web mobile** qui correspond à un titre de niveau 5 (équivalent au bac+2) dans la nomenclature du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP).

Le Titre Professionnel de Développeur web et web mobile est composé d'Activités Types, c'est-à-dire de blocs de compétences, qui regroupent les compétences du métier.

L'acquisition de ces compétences donne lieu à des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) en cas de réussite partielle à l'examen final, ou au parchemin du Titre Professionnel complet.

Voici les 3 blocs de compétences existants sur le Titre Professionnel Développeur web et web mobile :

- Développement front-end
- Développement back-end
- Développer un jeu vidéo pour le web

Étapes clés de votre formation

- **Apprendre** dans vos contenus les notions importantes, les pratiques professionnelles du métier
- **Comprendre** les enjeux pour développer ses aptitudes analytiques et opérationnelles
- **Mobiliser** ses compétences et connaissances avec des exercices, des cas pratiques et des évaluations

Pré-requis pour l'obtention du titre

¹ <https://faq.studi.fr/>

- Avoir réalisé l'intégralité des contenus et des évaluations proposés dans chacun des blocs
- Avoir validé les examens certifiants de l'ensemble des blocs de compétences composant le titre
- Avoir payé les frais de présentation ou vous être assuré qu'ils ont été pris en charge par votre financeur

Modalités de passage

- En ligne de chez vous et en *synchrone* et en *asynchrone* selon les blocs de compétences concernés.

Fondamental

L'ensemble des ECF, le dossier professionnel et le dossier projet conditionnent l'obtention de la certification et une soutenance finale.

Vous allez réaliser les examens certifiants des blocs lors de l'une des deux sessions proposées par an :

- En juin
- En décembre

Attention

Afin de pouvoir vous positionner sur une session de passage du Titre Professionnel, il conviendra de remplir les **3 conditions cumulatives suivantes** :

- **Le renvoi du formulaire d'inscription**

Environ 5 mois avant la date des épreuves, votre école vous mettra à disposition sur votre plateforme un formulaire d'inscription à la session de passage du titre.

Il sera impératif d'y répondre 3 mois avant la date des examens et de nous le renvoyer afin de vous positionner sur une session de passage aux examens.

- **Votre Dossier Professionnel (DP) et votre Résumé du projet reçus**

Le Dossier Professionnel et votre Résumé du projet finalisés doivent être déposés sur votre plateforme dans l'espace prévu à cet effet en 1 exemplaire (format .pdf) **avant mi-octobre** pour une inscription à la session d'examen en décembre ou **avant mi-avril** pour une inscription à la session d'examen en juin.

Le Dossier Professionnel et le Résumé du projet doivent être prêts à être remis au jury et signé par vous.

Dès réception dans l'espace dédié sur votre plateforme, vous recevrez un **message d'accusé de réception** sous 48 heures ouvrées.

- **La réalisation de votre ECF**

Vous devez avoir réalisé l'ECF proposée en **octobre** pour une inscription à la session d'examen en **décembre** ou en **avril** pour une inscription à la session d'examen en **juin**.

L'ECF doit avoir été réalisée dans les **délais impartis** et **corrigée** par nos formateurs experts afin de présenter au jury le **livret ECF complet**.

III. Votre programme

Sur votre plateforme de formation, dans la rubrique médiathèque, vous disposez de cours, d'exercices et de vidéos qui vous transmettent les fondamentaux et les pratiques professionnelles indispensables pour maîtriser les compétences du métier visé.

En plus de ces contenus, des lives vous seront régulièrement proposés pour expliciter plus précisément notions et pratiques professionnelles, ou pour explorer avec vous un sujet d'actualité ou une thématique transverse.

Enfin, le forum contenu pédagogique vous permettra de rentrer en relation avec nos formateurs pour leur poser toutes les questions de compréhension que vous pourrez avoir, ou réagir librement à tel ou tel contenu. Le forum par parcours vous servira à contacter votre responsable pédagogique qui vous avez des questions sur le déroulement de la formation

Votre formation est constituée de 3 blocs de compétences :

Bloc 1 - Développement front-end

Correspond au bloc ' Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité ' du Titre Pro Développeur web et web mobile

Dans ce bloc, seront développées les compétences suivantes :

- Réaliser la maquette d'une application web responsive
- Créer un site web avec HTML, CSS et Bootstrap
- Utiliser Git et Github pour gérer son code source
- S'initier à la programmation avec Javascript
- Dynamiser vos sites web avec Javascript
- Les bases de Phaser
- Développer un application web avec React.js
- Déployer son application web avec Heroku
- Créer un site web avec le CMS Wordpress

Bloc 2 - Développement back-end

Correspond au bloc ' Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité ' du Titre Pro Développeur web et web mobile

Dans ce bloc, seront développées les compétences suivantes :

- Créer et administrer une base de données
- Développer une application web avec C# .Net
- Développer une application mobile avec React Native
- Créer un plugin Wordpress

Bloc 3 - Développer un jeu vidéo pour le web

Il s'agit d'un bloc en complément de votre formation afin de vous apporter toutes les connaissances dans votre spécialité

Dans ce bloc, seront développées les compétences suivantes :

Concepts fondamentaux d'un moteur de jeu

Développer un premier jeu 2D de type platformer avec Unity

Les composants élémentaires du moteur de jeu Unity

Les bases des composants d'interface IHM du moteur de jeu Unity

Compiler un jeu pour le web

Les bases de la POO dans Unity

Les premiers patterns indispensables dans Unity

Les premiers cas pratiques indispensables dans Unity

Les shader avec le shadergraphe Unity

Développer un premier jeu 3D de type FPS avec Unity

IV. Les évaluations de ma formation

STUDI vous accompagne vers l'obtention de votre **Graduate Gaming Développer un Jeu Vidéo soit votre Titre Professionnel Développeur web et web mobile.**

Vous serez accompagné.e et guidé.e par votre responsable pédagogique Clémence MAJOLET

Quels que soient votre profil et votre parcours, la formation vous permettra de vous approprier progressivement les compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier.

Grâce à nos cours, cas pratiques et mises en situation construits à partir du référentiel, vous allez vous préparer à vous projeter concrètement dans le métier.

Pour cela, vous devez rendre vos Evaluations en Cours de Formation, votre Dossier Professionnel, votre Dossier Projet et votre Résumé du Projet.

N'oubliez pas que le but de votre formation est d'apprendre à créer un Jeu Vidéo, nous vous conseillons donc d'accès vos rendus sur ce sujet.

A. Évaluations en Cours de Formation (ECF)

Définition

Les évaluations réalisées au cours de votre formation (ECF) avec notre école du groupe STUDI vise à évaluer l'acquisition des compétences requises pour chacune des Activités Types du Titre Professionnel visé.

Attention

L'ECF est obligatoire et correspond à un titre blanc

Ces évaluations permettent de mesurer la maîtrise des compétences du métier, acquises pendant votre formation, et de composer le livret ECF remis au jury. Cela vous permet également de vous entraîner à l'examen final.

Il est impératif que celle-ci soit réalisée au cours de la formation car le jury pourrait se baser dessus pour vérifier les diverses compétences acquises et mises en œuvre par le candidat. Elle sert de support lors de l'entretien oral avec le candidat, et d'appui lors de la délibération pour l'attribution du Titre ou, en cas de réussite partielle, de Certificats de Compétences Professionnelles.

Le Livret ECF

Les résultats obtenus (pas de notes, on coche juste si l'AT est acquise ou non) à ces évaluations de compétences sont formalisées dans un document standard, dont STUDI (en qualité de centre de formation) est garant.

Il s'agit du **livret d'Évaluations passées en Cours de Formation (Livret ECF)**, à destination des membres du jury.

À l'issue de la formation, un exemplaire du livret ECF dûment complété, par l'équipe pédagogique et par les formateurs de STUDI, vous sera transmis pour information.

STUDI en remettra également un exemplaire au certificateur pour la session d'examen du Titre Professionnel.

Quand ?

L'ECF est mise à votre disposition **deux mois avant la date de la session d'examen.** Elle est généralement à composer sur une période d'un mois. L'ECF est une mise en situation professionnelle, vous aurez donc à réaliser un projet web.

Evaluation d'entrainement

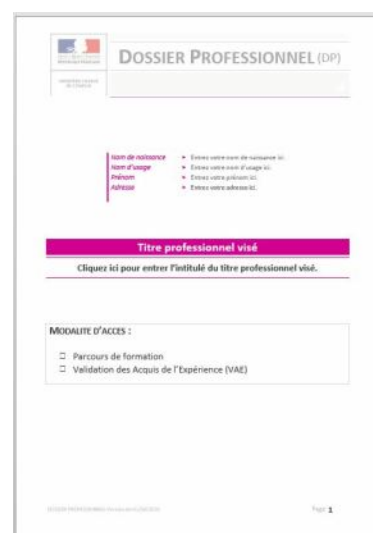
Nous avons mis à votre disposition des évaluations d'entraînement qui serviront à préparer votre ECF (Evaluation en Cours de Formation) et à remplir votre Dossier Professionnel.

Pour ces évaluations d'entraînement, vos formateurs vont vous attribuer une note. Celle-ci est à **titre indicatif** pour évaluer votre travail mais **ne compte pas pour votre examen**.

B. Le Dossier Professionnel

Chaque candidat au Titre Professionnel doit réaliser pendant sa formation un **Dossier Professionnel (DP) qui permet de décrire concrètement les Activités Types du métier envisagé**.

À fournir obligatoirement en amont de la session d'examen, **STUDI** le transmet au certificateur pour que le jury, le jour J, puisse le consulter et questionner le candidat sur ses expériences et compétences qui y sont décrites.



STUDI et nos formateurs vous accompagnent à la réalisation de ce dossier, pour vous aider à **y démontrer votre connaissance du métier**.

Pour cela, toute expérience professionnelle, passée ou en cours, est précieuse pour justifier d'une projection réelle dans le métier et la pratique.

Pour ceux qui n'ont pas (eu) la possibilité de réaliser une expérience professionnelle directement liée au secteur de la vente, **STUDI** vous aidera, pendant la formation et grâce au suivi pédagogique, à connaître les compétences attendues au plus près de la réalité du métier.

Définition

Il s'agit d'un **Dossier Professionnel** où vous allez décrire précisément les Activités Types du métier. Vous devez y présenter **des exemples de pratiques professionnelles**, si possible vécues en entreprise, ou que vous déduisez avec précision grâce à votre connaissance du métier.

Ce DP est :

- **Personnel** et propre à chaque candidat
- **Descriptif** : il s'appuie sur la description de l'expérience et/ou de la connaissance professionnelle du candidat, récapitulée dans des fiches qui correspondent aux Activités Types du titre (Certificats de Compétences Professionnelles - CCP)
- **Complété par des pièces complémentaires** en fiches annexes (réalisations, photos, extraits de codes, captures d'écran, etc.) permettant de démontrer les compétences acquises

Méthode **Structure du DP**

Le Dossier Professionnel est à construire sur un document type, joint par STUDI.

Pour chaque Activité Type, vous y présenterez :

- L'intitulé de l'activité
- La description des tâches ou opérations effectuées, et les conditions de réalisation
- Les moyens utilisés
- Avec qui vous avez travaillé (équipe, responsables hiérarchique, prestataires, etc.)
- Le contexte (nom de l'entreprise et date où vous avez réalisé une expérience en entreprise)
- Informations complémentaires (facultatif)
- Les Titres, diplômes, CQP et formations obtenus lors de votre parcours
- Une déclaration sur l'honneur
- Tout document supplémentaire illustrant la pratique professionnelle
- Les annexes éventuelles

Attention

Le Dossier Professionnel (ou DP) est **un des éléments d'évaluation du candidat par le jury**. Il sert de support lors de l'entretien oral avec le candidat, et d'appui lors de la délibération pour l'attribution du Titre ou, en cas de réussite partielle, de Certificats de Compétences Professionnelles.

Complément

Vous trouverez ci-dessous le **modèle de Dossier Professionnel**, document officiel que vous devrez remplir en suivant les instructions qui vous sont données.

[cf. 1-Dossier_professionnel_version_manuscrite.pdf]

[cf. 1-Dossier_professionnel_version_traitement_de_texte_11_09_2017.docx]

Voici également un exemple de Dossier Professionnel complété :

[cf. Exemple-Dossier-Professionnel.pdf]

Attention ! Nous vous présentons ce Dossier Professionnel pour exemple, vous ne devez pas le recopier. Le Dossier Professionnel doit s'appuyer sur vos réalisations.

Voici également en annexe les documents suivants, proposés par le Ministère chargé de l'emploi, pour vous aider à la constitution de votre Dossier Professionnel :

[cf. Guide_candidatFormation_dossier_professionnel.pdf]

[cf. Mode-emploi_candidat_Dossier_professionnel.pdf]

C. Dossier projet

En amont du projet présenté à l'examen du titre, il est important de se préparer à la rédaction des différents documents qui devront être prêts pour le passage du titre.

Le dossier projet

Le dossier projet est similaire à un rapport de stage. Il est constitué d'environ 50 000 signes (espaces non compris) soit 30 à 35 pages en dehors des annexes.

Le dossier projet respecte ce plan type :

- Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet.
- Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris.
- Cahier des charges, expression des besoins, spécifications fonctionnelles du projet, spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web mobile.
- Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile.
- Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues).
- Description de la veille effectuée par le candidat durant le projet sur les vulnérabilités de sécurité.
- Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone.
- Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

Résumé du cahier des charges

Deux mois avant la date de l'examen, le candidat devra envoyer le résumé du cahier des charges du projet d'une longueur de 200 à 250 mots.

Support de présentation du projet

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- Présentation de l'entreprise et/ou du service.
- Contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique).
- Conception et codage des composants front-end et des composants back-end.
- Présentation ou démonstration des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application.
- Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels.
- Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone.
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Cette présentation inclut, au choix, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des deux est possible. Leur durée cumulée dans la présentation ne doit pas excéder 10 minutes.

La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique tel qu'il est défini ci-après. Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration. Dans le cadre de la présentation et de la démonstration, le candidat peut apporter son équipement en tenant compte des contraintes du plateau technique du centre organisateur.

Complément

Voici un exemple de Dossier projet complété :

[cf. Exemple-Dossier-Projet.pdf]

Attention, nous vous présentons ce Dossier projet pour exemple, vous ne devez pas le recopier. Le Dossier projet doit s'appuyer sur vos réalisations.

D. Résumé du projet

Avant la session d'examen, le Résumé du projet doit être prêt à être remis au jury.

Caractéristiques du résumé du projet

Le Résumé du projet correspond au descriptif du projet que vous allez présenter le jour de l'examen. C'est le projet avec lequel vous allez constituer votre **Dossier Projet**.

Ce Résumé du projet en français est d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris.

Attention

Votre Résumé du projet doit être déposé sur votre plateforme dans l'espace prévu à cet effet en 1 exemplaire (format .pdf) **avant mi-octobre** pour une inscription à la session d'examen en décembre ou **avant mi-avril** pour une inscription à la session d'examen en juin.

V. Expérience en entreprise

Dans votre formation chez STUDI, les cours sont conçus pour vous mettre en situation professionnelle.

Ceci dit, toute expérience professionnelle, passée ou en cours, ou réalisation de stage (dans le cadre d'une inscription au titre complet), reste un atout pour l'obtention de votre titre.

En effet, l'observation et la pratique des compétences en situation professionnelle du métier visé vous permettront d'accroître votre réussite aux examens.

Pour cette formation, **le stage n'est pas obligatoire mais il est fortement recommandé** et la durée de stage recommandée est de 2 mois (280 heures).

Cette durée peut être ajustée, selon votre situation.

A noter que :

- Le stage à temps plein n'est pas la seule formule possible : vous pouvez aussi réaliser un stage à temps partiel, vous permettant de le cumuler avec votre formation ou votre activité professionnelle éventuelle
- Si vous êtes en poste actuellement dans un service qui n'est pas en lien avec le secteur du développement web, le stage peut être effectué dans le service développement de votre entreprise actuelle

Concernant l'expérience en entreprise à décrire dans le Dossier professionnel et lors de la session finale d'examen, il existe 3 cas de figure possibles, selon votre parcours et votre situation :

Cas n°1 : Vous travaillez ou avez travaillé récemment dans les domaines en lien avec le métier de développeur web et web mobile

Cas n°2 : Vous travaillez dans un autre domaine que celui du métier de développeur web et web mobile

Cas n°3 : Vous êtes demandeur d'emploi ou ne travaillez pas

Selon ces différents cas, **STUDI** vous conseille ci-après sur les possibilités de réaliser une expérience en entreprise en lien avec le métier visé ou à défaut de valoriser votre compréhension et appropriation des compétences et exigences du métier.

Cas n°1 : Si vous travaillez ou avez travaillé récemment dans les domaines en lien avec le métier de développeur web et web mobile

Une nouvelle expérience en entreprise n'est pas nécessaire pour réaliser le Dossier Professionnel, car vous avez une connaissance et une expérience précises du métier.

Vous devez fournir une ou plusieurs attestations d'emploi, une copie du contrat de travail, ainsi qu'un CV en appui à votre dossier.

Cas n°2 : Si vous travaillez dans un autre domaine que celui du métier de Développeur web et web mobile, il y a 2 options :

L'entreprise dans laquelle vous travaillez **possède un service ou un professionnel** en lien avec le métier de Développeur web et web mobile : dans ce cas, vous essayez de faire un "stage" interne dans ce service, de prendre au minimum un temps d'observation des pratiques, outils, etc.

L'entreprise dans laquelle vous travaillez **ne possède pas un service** en lien avec le métier de Développeur web et web mobile : dans ce cas, nous vous conseillons de mettre en œuvre tous les éléments possibles vous permettant d'approfondir 'concrètement' vos connaissances du métier visé :

- Rencontrer des professionnels exerçant dans ce milieu, les questionner (pratiques, tâches quotidiennes, outils utilisés, partenaires, jargon professionnel, etc.)
- Aller dans des salons professionnels
- Vous inscrire sur des blogs et revues spécialisés, des réseaux de professionnels
- Vous rendre sur nos espaces collaboratifs : échanger avec les formateurs de DIGITAL CAMPUS LIVE, les autres élèves de votre promotion, etc.

Cependant, si vous avez la possibilité de prendre un congé (avec ou sans solde) pour réaliser un stage, vous augmentez vos chances d'obtention du Titre Professionnel.

Cas n°3 : Si vous êtes demandeur d'emploi ou ne travaillez pas, nous vous conseillons de réaliser une expérience en entreprise adaptée au métier

Le service pédagogique pourra, sur demande, vous fournir une convention de stage.

A. Valoriser l'expérience professionnelle

Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur est une plus-value réelle et importante, car elle permet :

- De se familiariser avec les **pratiques professionnelles de référence**
- D'acquérir et/ou d'approfondir précisément **les compétences décrites dans le référentiel** de certification

Ce qui sera important pour l'obtention de votre Titre, c'est de **valoriser cette expérience professionnelle**, ou à défaut, votre connaissance du métier.

Cette **expérience professionnelle** dans le secteur d'activité que vous visez est donc recommandée, si vous ne travaillez pas ou n'avez pas travaillé dans un domaine en lien avec les pratiques du métier de **Développeur web et web mobile**.

En effet, que ce soit pour la réalisation de votre Dossier Professionnel ou lors des épreuves de certification, **le jury est particulièrement sensible sur :**

- Vos **capacités** à vous projeter concrètement dans le métier visé
- Votre **connaissance** précise du milieu professionnel, des compétences à mobiliser en fonction des tâches qui seront à réaliser quotidiennement
- Votre **communication** professionnelle : avez-vous intégré le vocabulaire professionnel propre à ce milieu ? Vous êtes-vous approprié les termes techniques et spécifiques du métier ?

Il est cependant possible de réaliser le Dossier Professionnel et les examens sans avoir pu capitaliser d'expérience professionnelle dans le secteur, **ce ne sera pas pénalisable si** :

- Vous justifiez votre impossibilité d'avoir pu réaliser une immersion en entreprise (obligations professionnelles, familiales, économiques, etc.), au cas où le jury vous questionne sur ce point
- Vous vous appuyez sur les mises en situations réalisées lors de votre formation
- Vous démontrez que vous avez cerné tous les aspects du métier
- Vous adoptez devant le jury une posture professionnelle en adéquation avec le métier visé

VI. Expérience en entreprise

Concernant l'expérience en entreprise à décrire dans le Dossier professionnel et lors de la session finale d'examen, il existe 3 cas de figure possibles, selon votre parcours et votre situation :

Cas n°1 : Vous travaillez ou avez travaillé récemment dans les domaines en lien avec le métier de développeur web et web mobile

Cas n°2 : Vous travaillez dans un autre domaine que celui du métier de développeur web et web mobile

Cas n°3 : Vous êtes demandeur d'emploi ou ne travaillez pas

Selon ces différents cas, **DIGITAL CAMPUS LIVE** vous conseille ci-après sur les possibilités de réaliser une expérience en entreprise en lien avec le métier visé ou à défaut de valoriser votre compréhension et appropriation des compétences et exigences du métier.

A. Plusieurs cas de figure

Cas n°1 : Si vous travaillez ou avez travaillé récemment dans les domaines en lien avec le métier de développeur web et web mobile

Une nouvelle expérience en entreprise n'est pas nécessaire pour réaliser le Dossier Professionnel, car vous avez une connaissance et une expérience précises du métier.

Vous devez fournir une ou plusieurs attestations d'emploi, une copie du contrat de travail, ainsi qu'un CV en appui à votre dossier.

Cas n°2 : Si vous travaillez dans un autre domaine que celui du métier de Développeur web et web mobile, il y a 2 options :

L'entreprise dans laquelle vous travaillez **possède un service ou un professionnel** en lien avec le métier de Développeur web et web mobile : dans ce cas, vous essayez de faire un "stage" interne dans ce service, de prendre au minimum un temps d'observation des pratiques, outils, etc.

L'entreprise dans laquelle vous travaillez **ne possède pas un service** en lien avec le métier de Développeur web et web mobile : dans ce cas, nous vous conseillons de mettre en œuvre tous les éléments possibles vous permettant d'approfondir 'concrètement' vos connaissances du métier visé :

- Rencontrer des professionnels exerçant dans ce milieu, les questionner (pratiques, tâches quotidiennes, outils utilisés, partenaires, jargon professionnel, etc.)
- Aller dans des salons professionnels
- Vous inscrire sur des blogs et revues spécialisés, des réseaux de professionnels
- Vous rendre sur nos espaces collaboratifs : échanger avec les formateurs de DIGITAL CAMPUS LIVE, les autres élèves de votre promotion, etc.

Cependant, si vous avez la possibilité de prendre un congé (avec ou sans solde) pour réaliser un stage, vous augmentez vos chances d'obtention du Titre Professionnel.

Cas n°3 : **Si vous êtes demandeur d'emploi ou ne travaillez pas**, nous vous conseillons de réaliser une expérience en entreprise adaptée au métier

Le service pédagogique pourra, sur demande, vous fournir une convention de stage.

Dans tous les cas, vous pouvez poser vos questions sur le forum et contacter le service pédagogique.

B. Valoriser l'expérience professionnelle

Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur est une plus-value réelle et importante, car elle permet :

- De se familiariser avec les **pratiques professionnelles de référence**
- D'acquérir et/ou d'approfondir précisément **les compétences décrites dans le référentiel** de certification

Ce qui sera important pour l'obtention de votre Titre, c'est de **valoriser cette expérience professionnelle**, ou à défaut, votre connaissance du métier.

Conseil Conseils sur la valorisation de l'expérience professionnelle et/ou la connaissance du métier

Cette **expérience professionnelle** dans le secteur d'activité que vous visez est donc recommandée, si vous ne travaillez pas ou n'avez pas travaillé dans un domaine en lien avec les pratiques du métier de **Développeur web et web mobile**.

En effet, que ce soit pour la réalisation de votre Dossier Professionnel ou lors des épreuves de certification, **le jury est particulièrement sensible sur :**

- Vos **capacités** à vous projeter concrètement dans le métier visé
- Votre **connaissance** précise du milieu professionnel, des compétences à mobiliser en fonction des tâches qui seront à réaliser quotidiennement
- Votre **communication** professionnelle : avez-vous intégré le vocabulaire professionnel propre à ce milieu ? Vous êtes-vous approprié les termes techniques et spécifiques du métier ?

Il est cependant possible de réaliser le Dossier Professionnel et les examens sans avoir pu capitaliser d'expérience professionnelle dans le secteur, **ce ne sera pas pénalisable si :**

- Vous justifiez votre impossibilité d'avoir pu réaliser une immersion en entreprise (obligations professionnelles, familiales, économiques, etc.), au cas où le jury vous questionne sur ce point
- Vous vous appuyez sur les mises en situations réalisées lors de votre formation
- Vous démontrez que vous avez cerné tous les aspects du métier
- Vous adoptez devant le jury une posture professionnelle en adéquation avec le métier visé

VII. FAQ Exam Week

Les sujets d'examen

- **Aurai-je accès à ma copie corrigée ?**

Oui, l'ECF et sa correction sont accessibles. Un live a eu lieu le lundi 28/10/21 : vous pouvez trouver le replay sur ce lien.

Les corrections du dossier professionnel et le dossier projet sont également accessibles.

Aucune copie corrigée n'est communiquée pour les épreuves finales.

- **Aurai-je accès à un corrigé type ?**

Il n'y a pas de corrigé type pour les ECF, seule une correction personnalisée. Un live de correction a eu lieu le 28/10/2021 à 12h30. Ce live fera office de corrigé type mais aucun corrigé type au format PDF ne sera diffusé. Les éléments de correction et de compréhension des attendus du contenu de l'ECF seront abordés lors du live.

- **Quels sont les délais de correction ?**

Les Évaluations en Cours de Formation (ECF), le Dossier Professionnel (DP) et tous les livrables liés à votre TP sont corrigés sous 10 jours ouvrés à compter de leur soumission par vos soins dans l'espace "Évaluations".

Pour les épreuves finales, en présentiel devant le jury, vous n'aurez ni note, ni information sur votre résultat. En fin de journée d'examen, le jury délibère et remplit le procès-verbal (PV) avec les résultats. Ce PV sera transmis à la DREETS du lieu de passage de l'examen. STUDI ne communique aucune information sur les résultats, c'est la DREETS qui édite :

- le parchemin (= le diplôme) en cas de réussite ;
- ou le livret de certification en cas de réussite partielle.

Selon les régions, les résultats sont communiqués directement par la DREETS ou envoyés à STUDI pour envoi aux candidats. Ces envois sont faits entre 1 et 3 mois après le passage des épreuves.

- **Comment savoir si ma copie a bien été déposée sur la plateforme ?**

Dans l'espace "Évaluations", vous pouvez consulter la copie déposée en cliquant sur le bouton "Consulter ma copie".

- **Dois-je avoir une webcam et un micro pour les épreuves en temps imparti ?**

Les épreuves finales ont lieu en présentiel au centre d'examen, le matériel vous sera fourni.

En revanche, une webcam et un micro seront nécessaires si vous souhaitez réaliser des oraux d'entraînement.

- **Lors de l'épreuve sur la plateforme, y aura-t-il un support en cas de problématique ?**

Il n'y a pas d'épreuves ponctuelles sur la plateforme de formation. S'il y a un problème relatif à l'ECF et au DP, il est possible de contacter le service pédagogique ou de signaler un bug selon la nature du problème rencontré.

Les épreuves finales ont lieu en présentiel. En cas de problème, un surveillant est présent dans la salle et a des consignes pour savoir comment réagir en fonction du problème signalé.

- **Que faire en cas de problème pour déposer ma copie ou télécharger l'énoncé ?**

Pour l'ECF et le DP, vous devrez contacter le service pédagogique via la messagerie de la plateforme de formation.

Le jour J, pour les épreuves finales, un surveillant sera présent dans la salle. Vous pourrez le solliciter en cas de besoin.

Il n'y a pas de raison qu'il y ait de problème relatif à l'énoncé et à la copie à rendre.

Les dates d'examen

- **Comment me désinscrire à un écrit ou à un oral ?**

Pour cela, il faut contacter le service pédagogique. Les inscriptions des candidats se font dans le logiciel du Ministère du Travail, appelé "CERES". Selon le moment où vous décidez d'annuler votre inscription, nous pourrions réaliser une action dans CERES pour annuler votre inscription ou vous marquer comme absent. Quoi qu'il en soit, il est important de nous prévenir pour éviter de mobiliser des jurys inutilement et permettre à des apprenants d'être convoqués plus tôt lors des entretiens individuels.

- **Comment savoir si mon inscription a bien été prise en compte ?**

Pendant l'ouverture de la période d'inscription, il y a un encart sur la droite du LMS où il est écrit :

"INSCRIPTION AUX EXAMENS

VOTRE RÉPONSE EST PRISE EN COMPTE

MERCI"

Vous recevez également un email avec un récapitulatif des champs que vous avez renseigné dans le formulaire d'inscription.

Si vous n'avez rien vu/reçu, vous pouvez contacter le service pédagogique.

• **Puis-je passer mon Titre avant ou après le Certificat ?**

Oui, cela est possible.

- Si vous passez le certificat STUDI avant le Titre, vous devez demander au service pédagogique un report de session après le passage du certificat STUDI.
- Si vous passez le Titre avant le certificat STUDI, vous devez demander au service pédagogique un report de session après le passage du Titre.

Cette démarche est importante pour avoir accès au formulaire d'inscription le moment venu.

• **Comment faire si je souhaite reporter ma session ?**

Vous devez passer votre Titre en fonction de votre financement.

- S'il s'agit d'un financement personnel, les apprenants passent le titre quand ils se sentent prêts.
- S'il s'agit d'un autre financement, vous devez contacter le service pédagogique pour connaître les contraintes de modification du délai de passage du Titre.

• **Vais-je recevoir une convocation ? À quel moment ?**

Oui, vous recevrez votre convocation 30 jours avant le 1er jour d'épreuve depuis la messagerie de votre plateforme de formation.

• **Quand connaîtrai-je la date de mon épreuve écrite ou orale ?**

L'ECF a eu lieu entre le 14/03 et le 21/04 pour la session de juin 2022.

Nous n'avons pas de date pour l'examen en présentiel à ce jour. Avec la situation sanitaire, la DREETS autorise que les convocations soient envoyées au plus tard 15 jours avant le passage des épreuves. Toutefois, STUDI reste en contact avec ses partenaires pour s'assurer que les convocations nous parviennent, dans la mesure du possible, 30 jours avant les épreuves.

• **À quelle période et comment vais-je recevoir mes résultats finaux ?**

Pour le Titre, vous les recevrez 15 jours à 3 mois après l'examen final. Ce délai est lié à l'activité fluctuante des DREETS.

- La DREETS Occitanie (Montpellier) envoie directement aux apprenants les parchemins en cas de réussite, le livret de certification en cas de réussite partielle et une lettre en cas d'échec.
- La DREETS de Nouvelle Aquitaine (Bordeaux) et la DREETS Auvergne Rhône-Alpes (Lyon) envoient directement les résultats aux apprenants en situation d'échec. Pour les réussites partielles et les réussites, les livrets de certification et les parchemins sont envoyés à STUDI, pour être envoyés ensuite aux candidats.

Aucun bulletin de notes ne sera édité car il n'y a pas de système de notation pour les examens des Titre Professionnels.

Les modalités d'examen

• **À quel matériel ai-je droit ? Ai-je droit à mes cours, d'accéder à mes évaluations ?**

Vous aurez droit à votre ordinateur, une clé USB et Internet.

• **Comment me préparer au mieux dans mes révisions ? Combien aurai-je d'épreuves ?**

Pour se préparer au mieux, il faut absolument profiter des dépôts disponibles dans l'espace "Évaluations" et suivre les lives du formateur référent Jean Baptiste Lavisse.

Descriptif de l'épreuve finale (en présentiel et face au jury) :

1. Une présentation d'un projet réalisé en amont de la session d'une durée de 35 minutes.
2. Un entretien technique avec le jury, d'une durée de 40 minutes.
3. Un entretien final avec le jury d'une durée de 15 minutes.

• **En cas d'accès au rattrapage, aurai-je connaissance des points sur lesquels je serai à nouveau interrogé ?**

Il n'y a pas de rattrapage à proprement parler, mais la possibilité de repasser les épreuves à la session suivante. Il y a 2 sessions par an : juin et décembre.

Vous aurez connaissance des compétences non validées et n'aurez à repasser que celles-ci.

À défaut du Titre complet, vous obtiendrez un livret de certification avec les compétences validées.

• **Quelles sont les modalités d'obtention de mon Titre ?**

Pour obtenir le Titre, il faut avoir réalisé :

- Les ECF (Évaluations en Cours de Formation) ;
- Son DP (Dossier Professionnel) ;
- Son résumé du projet ;
- Et son dossier de projet.

Vous devez avoir rempli le formulaire d'inscription et avoir passé l'examen final, composé de la mise en situation professionnelle, de l'entretien technique et de l'entretien final.

• **Que dois-je faire pour être éligible à passer mon examen ? Quand et comment saurai-je que je suis éligible ?**

Vous saurez que vous serez éligible après avoir réalisé les ECF, le DP, le résumé du projet et le dossier de projet.

L'apprenant doit avoir rempli le formulaire d'inscription.

Conclusion

Vous avez maintenant toutes les clés en mains pour commencer et réussir votre formation !

Pour certains, votre démarche d'inscription relève d'une réorientation professionnelle, pour d'autres, d'une montée en compétences.

Vous entrez dans tous les cas dans une belle aventure qui demande du courage, du temps et de la motivation. Toutes nos équipes sont à vos côtés pour vous accompagner tout au long de votre parcours.

Grâce à nos méthodes et supports, vous allez optimiser votre réussite ! **Utilisez-les sans modération :**

- Contenus pédagogiques, écrits et vidéos, élaborés par des experts du métier,
- Vidéos conférences de vos formateurs, consultables en direct ou à la demande (en replay),
- Plateforme dernière génération :
 - Accessible sur tous supports numériques (ordinateur et applications sur smartphone et tablette),
 - Interactive avec les apprenants de votre promotion, vos formateurs et le service pédagogique,

Le + STUDI : n'hésitez pas à participer aux rencontres présentiels entre apprenants, animées par des formateurs, lors des STUDI Campus (rubrique Campus sur votre plateforme).

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions, et bon apprentissage avec STUDI !